

# RÈGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE LA SEINE-SAINT-DENIS 2016

**Article 1 :** Le Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis organise son 8<sup>ème</sup> Tournoi Homologué FTTT, NATIONAL B, les samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016. Homologation **N° 329 / 2016-B.**

**Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnelles FTTT. Le classement officiel par points de la 1<sup>ère</sup> phase sera pris en considération.

**Il se déroulera au gymnase de "la Raquette" à Saint-Denis : Rue du 19 Mars 1962 & 9 avenue Roger Sémat, 93200 SAINT-DENIS.**

24 tables seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette. Il n'y aura pas d'interruption le midi.

Les tableaux comporteront 72 joueurs sauf les tableaux F et L (féminins) 24 joueuses.

**Article 3 :** Les règlements de la FTTT seront appliqués, notamment en ce qui concerne la licenciation, la tenue et le comportement dans l'aire de jeu.

**Article 4 :** Le tournoi comportera les tableaux suivants :

SAMEDI 22 OCTOBRE 2016			
Tableaux	Séries	Horaires de début des tableaux	Horaires des Finales
A	5 à 9 (≤ 999 pts)	8h30	20h00
B	5 à 12 (≤ 1299 pts)	9h30	20h30
C	5 à 14 (≤ 1499 pts)	11h30	22h00
D	5 à 16 (≤ 1699 pts)	13h30	22h30
E	5 à 18 (≤ 1899 pts)	15h30	23h30
F	<b>FÉMININS : 5 à 15 (≤ 1599 pts)</b>	14h30	20h00
DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016			
Tableaux	Séries	Horaires de début des tableaux	Horaires des Finales
G	5 à 11 (≤ 1199 pts)	8h30	20h00
H	5 à 13 (≤ 1399 pts)	9h30	20h30
I	5 à 15 (≤ 1599 pts)	11h30	22h00
J	5 à 17 (≤ 1799 pts)	13h30	22h30
K	5 à 20 (≤ 2099 pts)	15h30	23h30
L	<b>MOINS DE 15 ANS FILLES</b>	14h30	20h00

**Article 5 :** La fin du pointage et la fin des inscriptions sur place se feront 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Seuls les joueurs ayant payés leur(s) engagement(s) seront conservés dans les tableaux. Forfait après le 3<sup>ème</sup> appel.

Un(e) joueur(se) peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour. Il est possible de s'inscrire dans un troisième tableau, à condition d'être éliminé des deux autres tableaux.

**Article 6 :** Le Tirage au sort de chaque tableau sera effectué immédiatement après la clôture du pointage et des inscriptions sur place sous la direction de Pascal PUTIGNY (JA3), 10 avenue Marx Dormoy 93140 BONDY, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation. Les résultats seront saisis sur SPIDD.

Les balles en plastique de couleur orange ou blanche seront fournies par l'organisation.

**Article 7 :** Le premier tour se fera par poules de 3 ou 4 joueurs (selon le nombre de présents par tableau), les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification et à la demande du juge-arbitre.

**Article 8 :** Les droits d'engagement sont fixés à 8 € pour 1 tableau (15 € pour 2 tableaux) pour les personnes payant à l'avance.

Sauf pour le tableau F «Féminins», le droit d'engagement est fixé à 6 €, et pour le tableau L «moins de 15 ans filles» à 3 €.

Les pré-inscriptions non payées avant la date butoir seront majorées de 1 € par jour.

Pour les personnes s'inscrivant sur place, le montant est fixé à 9 € pour 1 tableau (17 € pour 2 tableaux).

Les inscriptions sur place se feront dans la limite des places disponibles.

**AUCUNE INSCRIPTION PAR @MAIL, NI PAR TÉLÉPHONE, APRÈS LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2016  
MIDI, APRES CETTE DATE : INSCRIPTION SUR PLACE.**

**Article 9 :** Dotations : le tournoi est doté de 2053 €, 180 € en bons d'achats et un trophée est prévu pour chaque 1<sup>er</sup>.

Tableau F : redistribution des engagements du tableau concerné (voir tableau)

Tableau L : des bons d'achats seront offert jusqu'au 1/4 de finalistes.

SAMEDI 22 OCTOBRE 2016					
Tableaux	Séries	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
A	5 à 9 (≤ 999 pts)	50 €	25 €	15 €	8 €
B	5 à 12 (≤ 1299 pts)	70 €	35 €	15 €	8 €
C	5 à 14 (≤ 1499 pts)	80 €	40 €	20 €	10 €
D	5 à 16 (≤ 1699 pts)	90 €	45 €	20 €	10 €
E	5 à 18 (≤ 1899 pts)	100 €	50 €	25 €	15 €
F	<b>FEMININS : 5 à 15 (≤ 1599 pts)</b>	50%	25%	12,50%	
DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016					
Tableaux	Séries	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
G	5 à 11 (≤ 1199 pts)	60 €	30 €	15 €	8 €
H	5 à 13 (≤ 1399 pts)	70 €	35 €	15 €	8 €
I	5 à 15 (≤ 1599 pts)	80 €	40 €	20 €	10 €
J	5 à 17 (≤ 1799 pts)	90 €	45 €	20 €	10 €
K	5 à 20 (≤ 2099 pts)	140 €	70 €	35 €	15 €
L	<b>MOINS DE 15 ANS FILLES</b>	60 € en BA*	40 € en BA*	20 € en BA*	10 € en BA*

\* BA = Bon d'Achats

Pour les mineurs, la dotation sera obligatoirement donnée sous forme de chèque au nom des parents du(de la) joueur(joueuse).

Si le taux de remplissage d'un tableau n'atteint pas les 50%, les dotations des 1/4 de finalistes ne seront pas attribuées.

**Article 11 :** Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige ainsi que les points non prévus au règlement du tournoi seront tranchés conjointement par le Juge-Arbitre et le délégué du CD93TT du tournoi et seront sans appel le jour du tournoi.

**Article 12 :** Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs.

**Article 13 :** Les poussines ne peuvent pas participer au tournoi sauf au tableau moins de 15 ans filles. Les poussins ne peuvent participer au tournoi.

**Article 14 :** Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs tableaux en fonction du nombre d'inscrits (les joueurs concernés auraient alors le choix entre se faire rembourser leur inscription sur le tableau concerné ou participer, dans la limite des places encore disponibles, à un tableau supplémentaire).

**Article 15 :** Tous les joueurs devront être en conformité avec le règlement administratif de la licence et être en tenue sportive réglementaire. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.

**Article 16 :** Inscriptions possibles par téléphone au 01.48.31.83.22, du Lundi au Vendredi de 10h00 à 16h00. Les engagements devront parvenir, par @Mail : [fft.ssd@wanadoo.fr](mailto:fft.ssd@wanadoo.fr). Le règlement devra être adressé par courrier postal à la F.F.T.T. **CD93TT** (1-3 rue de la Poterie, 93200 SAINT-DENIS) et rédigé à l'ordre de FFTT - SSD avant le **MERCREDI 19 OCTOBRE 2016 (cachet de la poste faisant foi) DÉLAI DE RÉCEPTION.**